



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version 2025

1. Identification

G-LAW est une société à responsabilité limitée assistant entre autre les entreprise dans le développement et la stratégie juridique.

2. Champ d'application

Les présentes conditions s'appliquent à toutes les relations entre G-LAW et ses clients, sauf accord contraire écrit. Elles prévalent sur celles du client. Les conditions peuvent être mises à jour et consultées sur le site web officiel.

3. Instructions et missions

Toutes les missions sont réputées confiées à G-LAW. Seule G-LAW peut être tenue responsable pour les services fournis par ses collaborateurs. Elle n'est tenue que d'une obligation de moyens. En cas de non-paiement ou de défaut d'instruction, G-LAW peut suspendre ou mettre fin à son intervention.

4. Lutte contre le blanchiment

G-LAW peut être tenue d'identifier ses clients et de signaler tout soupçon au CTIF. Elle peut suspendre ses prestations si une transaction suspecte est détectée.

5. Confidentialité et protection des données

Les données personnelles sont traitées selon la loi applicable. Les avocats sont soumis au secret professionnel. Toute divulgation à un tiers nécessite l'accord écrit de G-LAW.

6. Intervention de tiers

G-LAW peut faire appel à des tiers pour exécuter ses missions. Le client en supportera les coûts et accepte les limitations de responsabilité des tiers.

7. Services fournis

Les services sont exclusivement destinés au client. Celui-ci garantit G-LAW contre toute réclamation émanant de tiers.

8. Honoraires et frais

Les honoraires sont calculés sur base horaire. Des provisions peuvent être demandées. En cas de non-paiement, des intérêts et indemnités sont dus.

9. Responsabilité et assurance

La responsabilité est limitée aux montants couverts par les assurances professionnelles. À défaut, elle est plafonnée à 5.000 EUR ou aux honoraires perçus.

10. Fin de mission et archivage

Le client peut mettre fin à la relation à tout moment. G-LAW archive les dossiers pendant 5 ou 10 ans selon la législation. Passé ce délai, les documents peuvent être détruits.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version 2025

11. Droit applicable

Les relations contractuelles sont régies par le droit belge. Les tribunaux francophones de Bruxelles sont compétents pour tout litige.